CMQuébec

APPEL DE CANDIDATURES

Poste de résident du territoire au comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Québec

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) est un organisme de planification, de coordination et de financement pour les 28 municipalités de son territoire, constitué de l'agglomération de Québec, de la Ville de Lévis, des MRC de La Jacques-Cartier, de L'Île-d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré. Elle est à la recherche de candidats pour pourvoir le poste de **résident** du territoire au sein de son comité consultatif agricole (CCA).

Ce comité est formé de dix membres nommés par le conseil de la CMQuébec. Il a pour mandat d'étudier toute question relative à l'aménagement du territoire agricole, à la pratique des activités agricoles et aux aspects environnementaux s'y rattachant. Il émet des avis au conseil de la CMQuébec sur des demandes provenant de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et fournit un accompagnement à la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMQuébec. La CMQuébec réserve un siège pour un résident du territoire qui n'est pas producteur agricole au sens de la loi ni élu municipal sur son territoire. Ce membre doit être résident d'une des MRC qui compose le territoire de la CMQuébec.

Description du mandat

Le présent mandat est d'une durée de 3 ans.

Le rôle du résident du territoire est de représenter les intérêts des citoyens pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans un souci de développement durable du territoire.

Des rencontres trimestrielles en présentiel sont planifiées afin de réfléchir à la planification du territoire. Elles ont lieu au siège social de la CMQuébec situé au 2875, boulevard Laurier à Québec. Des rencontres *ad hoc* virtuelles pour l'analyse de demandes provenant de la CPTAQ font également partie du présent mandat afin de fournir les avis appropriés pour prise de décision par le conseil de la CMQuébec. Le travail du membre résident est supporté par l'équipe permanente de la CMQuébec afin de préparer les dossiers pour analyse.

La rémunération est de 125 $ pour une rencontre en présentiel et de 50 $ pour une rencontre en vidéoconférence.

Ce défi vous intéresse?

La CMQuébec invite tout citoyen souhaitant siéger au CCA comme membre résident du territoire à soumettre sa candidature dans les conditions suivantes :

- Être résident de la MRC de L'Île-d'Orléans, de La Jacques-Cartier ou de La Côte-de-Beaupré;
- Déposer par courriel un curriculum vitae abrégé où figure l'expérience de travail pertinente du candidat pour siéger au CCA de la CMQuébec, ainsi qu'une lettre par laquelle le candidat indique les motifs de son intérêt et son aptitude à exercer la fonction.

Vous avez jusqu'au vendredi 7 avril 2023 à midi pour postuler. Le curriculum vitae et la lettre d'intérêt doivent être transmis à l'adresse courriel suivante : rh@cmquebec.qc.ca

Lorsque le dossier est complet, la CMQuebec accuse réception de la mise en candidature auprès du candidat. Le candidat a l'obligation de déposer un dossier complet (curriculum vitae, adresse de résidence et lettre d'intérêt) sans quoi l'analyse de la mise en candidature ne sera pas effectuée.